

Hommes battus : des chiffres pour comprendre une réalité méconnue

Un procès de violences conjugales peu ordinaire s'est tenu jeudi à Paris. La victime, Maxime Gaget, est un homme qui a été battu et humilié par sa compagne. La situation n'est pourtant pas si exceptionnelle.

Le Monde.fr | 10.04.2015 à 12h00 • Mis à jour le 10.04.2015 à 15h55 | Par Leila Marchand



Maxime Gaget a été battu par sa femme pendant 17 mois. Il fait désormais appel à la justice. Le procès s'ouvre ce jeudi 9 avril devant le tribunal correctionnel de Paris. AFP/STEPHANE DE SAKUTIN

Ce sont des affaires dont on parle peu. Comme d'autres hommes, Maxime Gaget a été battu. Menacé et humilié par son ex-compagne pendant quinze mois, il a témoigné au [procès de sa femme, jeudi 9 avril devant le tribunal correctionnel de Paris](http://www.liberation.fr/societe/2015/03/10/maxime-gaget-battu-en-breche_1218054) (http://www.liberation.fr/societe/2015/03/10/maxime-gaget-battu-en-breche_1218054). Cinq ans d'emprisonnement ont été requis dans cette affaire où la procureure a évoqué une « *inversion des rôles* » avec une « *femme bourreau et un homme victime* ».

Pourtant, si les femmes restent, de loin, les premières victimes de violences conjugales, le cas des hommes battus ou maltraités est moins exceptionnel qu'on pourrait le croire .

149 000	hommes ont été victimes de violences au sein de leur couple en 2012 et 2013, selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (http://www.inhesj.fr/sites/default/files/files/ondrp_ra_2014/synthese_ra-2014-v2.pdf) (qui s'appuie l'enquête de victimisation « cadre de vie et sécurité »).
398 000	Sur la même période, les femmes étaient toutefois bien plus nombreuses à se déclarer victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint et de leur ex-conjoint.

Un rapide calcul des victimes de violences conjugales montre que les hommes représentent donc 27 % des cas de violence conjugales et 17 % des cas mortels. La formule – tristement consacrée – : « *Tous les trois jours, une femme décède sous les coups de son conjoint* » peut toutefois son équivalent pour l'autre sexe : « *Tous les 14,5 jours, un homme décède sous les coups de sa conjointe* ».

Cette violence, plus taboue, est mal représentée par les statistiques. Les hommes en parlent moins, le déclarent moins. Quand 10 femmes sur 100 déposent plainte suite aux violences qu'elles ont subies, seuls 3 hommes sur 100 osent se [tourner vers la justice](#), toujours selon l'ONDRP (http://www.inhesj.fr/sites/default/files/files/ondrp_ra_2014/synthese_ra-2014-v2.pdf) .

Alors que les violences faites aux femmes font – à raison – l'objet de [plans et de campagnes très médiatisées](#) (societe/article/2013/11/25/le-plan-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-est-il-assez-ambitieux_3520064_3224.html) , il

existe peu de structures d'aide aux hommes battus. La première association fondée en 2009, SOS Hommes Battus, affirme recevoir environ 2 500 appels et mails chaque année.

La nature des sévices endurés diffère selon les sexes. Les violences conjugales subies par les hommes sont beaucoup plus souvent physiques que sexuelles.

Et, alors que les femmes signalent fréquemment leur ex-compagnon comme leur bourreau, la grande majorité des hommes subissent l'emprise de leur partenaire de vie du moment

Qui sont les hommes battus ?

D'après les chiffres de l'ONDRP (http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/reperes_18_CR-ONED-2008-2012.pdf), les hommes victimes de violences conjugales sont souvent jeunes (entre 25 et 44 ans), vivent en couple – sans être mariés pour la plupart –, ont des revenus modestes et ont des enfants.

Un profil similaire à celui des femmes battues hormis sur un critère : le niveau d'éducation. Alors que la plupart des femmes battues sont sans diplôme ou peu diplômées, les hommes battus sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Qui sont les femmes violentes ?

Les études sur les femmes auteurs de violence conjugale manquent. Les seules données sur lesquelles on peut s'appuyer sont les recensements des morts violentes au sein des couples (http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/11/DAV_Etude-nationale-sur-morts-violentes-2013.pdf) effectué chaque année par le ministère de l'intérieur. Avec un double biais : cela ne représente que la situation la plus extrême, l'homicide, et ne repose que sur l'étude de 25 cas en 2013.

Le portrait-robot qui en ressort est quasi similaire à celui des hommes. La femme qui en vient à donner la mort à son conjoint est « le plus souvent mariée, a entre 51 et 60 ans et n'exerce pas ou plus d'activité professionnelle », selon l'étude réalisée par la délégation aux victimes.

Les raisons du passage à l'acte, en cas d'homicide, diffèrent selon le sexe. Voici les plus fréquentes selon les témoignages des auteurs (lire, donc, par exemple « 33% des homicides au sein du couple causés par des femmes sont liés à une dispute »)

Le mode d'action est également différent ; alors que les hommes finissent pour la plupart par se saisir d'une arme à feu, les femmes optent plus souvent pour l'arme blanche.

En 2013, sur les 146 personnes décédées, 25 étaient des hommes. A chaque fois, il s'agissait de meurtre ou d'assassinat, et non pas d'homicide involontaire. Preuve que la violence délibérée est bien présente des deux côtés, que l'on soit homme ou femme.